



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 114

Texte de la question

CHIFFRES DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Marcon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Pierre Marcon. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi,...

M. Patrick Roy. Et de la faillite !

M. Jean-Pierre Marcon. ...l'emploi est la préoccupation majeure des Français. Nous le constatons quotidiennement au contact de nos concitoyens. Moi-même j'ai pu constater tout récemment encore les inquiétudes de nombreux salariés de ma commune face à une baisse d'activité dans le domaine du textile, secteur fortement concurrencé par des importations d'articles fabriqués dans des conditions quelquefois critiquables.

Comme vous, nous guettons chaque mois la publication des chiffres du chômage et nous nous réjouissons de toute amélioration au moment où notre pays doit faire face aux mutations que génère une économie mondialisée.

Selon les derniers chiffres publiés, le nombre de chômeurs inscrits fin septembre à l'ANPE a baissé de 1,4 % sur un mois, pour atteindre 1,94 million. Cela représente un recul de 28 000 personnes par rapport au mois d'août et de 192 000 sur un an.

M. Maxime Gremetz. Ce sont les chiffres du Gouvernement !

M. Jean-Pierre Marcon. Nous savons bien que le chômage est une réalité complexe, qui mérite que l'on distingue le chômage des jeunes et celui des seniors par exemple.

Madame la ministre, pouvez-vous détailler ces encourageants résultats obtenus sur le front de l'emploi (*"Allo ?" sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*), et surtout nous préciser toutes les mesures complémentaires que vous mettez en oeuvre pour réduire le chômage et passer le plus vite possible sous la barre des 8 % ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Monsieur Marcon, vous avez raison de mentionner ce chiffre : 28 000 demandeurs d'emploi en moins sur le mois de septembre, soit une baisse de 1,4 %. Ce sont de bons chiffres. Je m'en réjouis. Je sais que vous vous en réjouissez aussi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. Ce sont les chiffres du ministère !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Il s'agit en l'espèce de demandeurs d'emploi de catégorie 1, c'est-à-dire de demandeurs d'emploi qui souhaitent un CDI à plein-temps. On observe une diminution des demandeurs d'emploi dans toutes les catégories : chez les jeunes, la diminution est de 1,5 % par rapport au mois d'août ; chez les salariés âgés, elle est de 0,9 % ; chez les salariés très éloignés de l'emploi, de 3 %. Cela signifie que nous devons accentuer notre effort sur les jeunes et les salariés âgés puisque dans ces deux catégories nous sommes au mieux à la moyenne, voire légèrement en dessous pour les salariés d'un certain âge. Nous devons impérativement, par des mesures appropriées, cibler sur ces catégories et améliorer nos performances. C'est ce que nous avons commencé à faire.

Par ailleurs, la fluidité du marché de l'emploi sera mise en oeuvre par la fusion entre l'ANPE et l'UNEDIC, et

surtout par l'institution d'un guichet unique centré sur le service aux demandeurs d'emploi (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*) et le service aux entreprises, dispositif dans lequel s'inséreront parfaitement les maisons de l'emploi car elles remplissent une excellente fonction - je rends hommage à Jean-Louis Borloo pour le grand effort qui a été entrepris sous ses auspices.

Enfin, je vous informe que le chiffre du chômage au sens du Bureau international du travail, c'est-à-dire celui qui donne une indication générale, sera connu le 12 novembre, et j'ai de bonnes raisons de penser qu'il indiquera lui aussi une baisse tendancielle, baisse qui s'est amorcée en mai 2005 et qui n'a cessé de s'améliorer mois après mois.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Nous nous en réjouissons tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Marcon](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 114

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er novembre 2007